

OPEN de Niort, règlement.

Article 1 : Présentation

L'échiquier Niortais organise l'OPEN de Niort les 30, 31 octobre et 01 novembre 2025

Lieu des rencontres : Hôtel Mercure, 27 rue de Terraudière 79000 Niort.

Ce tournoi est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Être licencié A pour la saison en cours à la F.F.E. (la licence peut être prise sur place) ou à une fédération reconnue par la F.I.D.E.

Nota : Un joueur ayant falsifié des documents ou ayant déclaré intentionnellement un faux classement ne pourra prétendre à aucun prix et sera exclu du tournoi.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E adoptées lors du 93 ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde) entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C.04.2 F.I.D.E). Appariements et classements assistés par ordinateur.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence dans les horaires prévus dans le présent règlement et réglé leurs droits d'inscription.

Remarque : Un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard.

La pratique du Bye est autorisée jusqu'à la ronde 4 incluse dans la limite d'un Bye par personne.

Article 3 : Cadence et homologation

Cadence : 1 h 30 min avec un incrément de 30s par coup dès le début de la partie.

La notation de la partie est obligatoire jusqu'à la fin de celle-ci.

Le tournoi est Homologué FIDE.

Article 4 : Horaires

Horaires de Jeu :

Ronde 1 : Le Jeudi 30 octobre à 10h30.

Ronde 2 : Le Jeudi 30 octobre à 15h30.

Ronde 3 : Le Vendredi 31 octobre à 9h00.

Ronde 4 : Vendredi 31 octobre à 14h00.

Ronde 5 : Le Samedi 01 novembre à 9h00.

Ronde 6 : Le Samedi 01 novembre à 14h00.

Vérification des licences : Jeudi 30 octobre de 8h30 à 10h00

Clôture des inscriptions : Au plus tard, en ligne le Mercredi 29 octobre à 00h00 (pas d'inscriptions sur place). Pour des raisons de sécurité, le nombre de joueurs total est limité à 140 inscrits.

Proclamation des résultats : Le Samedi 01 novembre à 18h00 ou 30 minutes après la fin de la dernière partie.

Article 5 : Inscription et prix

Droits d'inscription : Adultes 50 € ; Jeunes 25 € MI et GM : gratuit

Wild Card : Une "Wild Card" est attribuée par l'organisateur (s'il le souhaite) à un joueur de niveau proche du minimum requis pour le Master (1800 elo)

Prix du tournoi :

Master

1^{er} Prix 1000 €

2^{ème} Prix 500 €

3^{ème} Prix 300 €

Accession

1^{er} Prix 300 €

2^{ème} Prix 250 €

3^{ème} Prix 100 €

Prix par catégorie Elo, coupes par catégories d'âge. Prix garantis si plus de 80 joueurs inscrits au total.

Les prix ne sont pas cumulables. Les prix du classement général sont répartis au système Hort. Les prix par catégorie sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

La liste des prix sera affichée avant le lancement de la ronde 4.

Ne pourront recevoir un prix que les joueurs présents ou représentés à la remise des prix.

Article 6 : Classement

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties (victoire à 1 point, partie nulle à ½ point et perte à 0 point).

Départage des ex-aequo : Buchholz, cumulatif puis performance. Pour le calcul du Buchholz dans le cadre des parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI 3.3.8.

Article 7 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 30 minutes de retard après le lancement de la ronde est considéré comme forfait. On considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Tout joueur faisant deux forfaits, consécutifs ou non, sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les feuilles de parties, signées et indiquant le même résultat à la table d'arbitrage. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule.

Article 9 : nullité par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 10 : Rappels

La salle de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace fumeur » + « l'espace café ». Les locaux étant strictement non-fumeur, l'espace fumeur est situé à l'extérieur du bâtiment dans un rayon de 5 mètres de la porte d'entrée. Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu »

sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Une salle d'analyse est prévue, à l'extérieur, sous des tivelis, il est strictement interdit aux joueurs de s'y rendre tant que leur partie n'est pas terminée.

Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.

Les pendules doivent être manipulées calmement.

Tout appareil électronique doit être complètement éteint et placé dans un sac. Il est interdit aux deux joueurs d'utiliser ce sac pendant la partie sans l'autorisation de l'arbitre. L'utilisation d'un tel appareil durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie.

L'usage des téléphones portable est également interdit aux spectateurs, sauf autorisation expresse d'un des arbitres du tournoi.

Les analyses sont interdites dans la salle de jeu.

Il est strictement interdit de fumer dans tous les locaux. Il est possible de fumer à l'extérieur.

Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Échecs » peut être sanctionné. Voir annexe

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement oral. Deux avertissements oraux signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Article 11 :

Arbitre Principal : Stéphane DENIS, AFO2. Arbitre Adjoint : Nathalie CARREY, AFC.

Article 12 : Jury d'appel

Jury d'appel : Le jury d'appel est constitué par la commission d'appels sportifs de la FFE. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

Article 13 : Contrôle anti-dopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 14 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'arbitre Principal,

Stéphane DENIS, AFO2.



L'organisateur,

Thierry LUCAS

CHARTRE DU JOUEUR ET DE LA JOUEUSE D'ÉCHECS

RESPECTER LES REGLES

- Les parties se jouent conformément aux règles du jeu telles qu'elles sont définies et adoptées par la Fédération Internationale des Échecs et par la Fédération Française des Échecs. Elles doivent être appliquées de bonne foi.
- Le résultat de la partie ou du match doit être acquis loyalement, sans bafouer l'éthique sportive et ne doit donc pas découler d'une quelconque négociation. Les comportements susceptibles de porter préjudice à un autre compétiteur ou de nature à jeter le discrédit sur notre sport sont totalement prohibés.
- Une proposition de nullité est toujours inconditionnelle. Le partage du point par accord mutuel ne doit pas résulter de considérations dont les tenants et les aboutissants se situent hors du contexte sportif et ne peut intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

RESPECTER L'ADVERSAIRE

- Respecter l'adversaire, c'est refuser de jouer en ayant recours à des moyens illégaux, à des sources d'informations extérieures, à la tricherie.
- Respecter l'adversaire, c'est éviter de le distraire ou de le déranger de quelque manière que ce soit.
- Respecter l'adversaire, c'est s'adresser à lui en des termes toujours courtois et polis.

RESPECTER L'ARBITRE

- En participant à une compétition homologuée, les joueurs et joueuses acceptent de jouer sous le contrôle d'un arbitre disposant de toute l'autorité nécessaire pour veiller à l'application des règles du jeu.
- Garant du respect des règlements fédéraux et du respect de l'esprit sportif, l'arbitre est un représentant officiel de la F.F.E sur les lieux du tournoi.
- Face à une décision de l'arbitre en cours de jeu, les joueurs et joueuses ne peuvent qu'obtempérer. Ils peuvent interjeter appel oralement dans l'instant, mais dès que possible ils déposeront leur réclamation par écrit selon des modalités qui doivent leur être expliquées par le corps arbitral.

RESPECTER L'ORGANISATEUR

- Chaque joueur et joueuse doit concourir à la bonne tenue de la compétition.
- L'inscription à une compétition homologuée implique l'acceptation des dispositions définies par le Règlement Intérieur affiché dans l'aire de jeu.
- Les réclamations concernant l'organisation ne sont recevables que si elles sont formulées correctement.

Le compétiteur ou la compétitrice qui transgresse la Charte dans le cadre d'un événement homologué s'expose à des pénalités sportives ou à des sanctions disciplinaires. En s'inscrivant à une compétition organisée sous l'égide de la Fédération Française des Echecs, les joueurs et joueuses s'engagent à respecter la présente Charte adoptée par la F.F.E le 21 juin 2003, le Code de l'Éthique » amendé par la F.I.D.E en 1996 au Congrès d'Erevan ainsi que le « Code du Sportif » édicté par le Comité Français du Fair Play (CFFP).

« L'arbitrage n'est pas seulement un art, il est aussi une
vertu" (L. Leclerc)
Charte de l'arbitre.

L'Arbitre s'engage à :

- 🏆 Connaître avec précision et faire appliquer les règles et règlements ;
- 🏆 Se tenir informé des évolutions réglementaires pour maintenir les niveaux de connaissances et de compétences associés à son niveau dans l'arbitrage ;
- 🏆 Être bien préparé pour chaque compétition :
 - Être ponctuel ;
 - Porter une tenue vestimentaire appropriée ;
 - Disposer des équipements nécessaires à sa fonction...
- 🏆 Être et demeurer exemplaire en toutes circonstances :
 - Ne pas consommer d'alcool ou fumer en étant en fonction ;
 - Eviter une proximité inappropriée avec les joueurs et joueuses ;
 - Faire preuve de maîtrise de soi et de rigueur dans chacune de ses interventions.
 - Se conformer strictement aux lois en vigueur en France.
- 🏆 Communiquer avec l'ensemble des acteurs de la compétition :
 - En se montrant respectueux dans chacun des échanges ;
 - En expliquant clairement les décisions prises ;
 - En se montrant disponible pour répondre à tout questionnement des participants ;
 - En étant à l'écoute de tout signalement, toute accusation de fraude ou de violence ;
 - En fournissant les informations et éléments nécessaires aux instances qui en auraient l'utilité.
- 🏆 S'abstenir de toute critique publique ou commentaire préjudiciable dans le cadre de sa fonction :
 - A l'égard des autres arbitres ou de la Fédération Française d'Echecs ;
 - A l'encontre des organisateurs des tournois pour lesquels il officie ;
 - A l'encontre des joueurs, joueuses et de leurs soutiens.
- 🏆 S'interdire tout conflit d'intérêt :
 - Interdiction de participer à des paris sportifs sur la compétition ;
 - Refuser tout cadeau d'une valeur inappropriée ;
 - Ne jamais exprimer de préférence en faveur d'un des adversaires.
- 🏆 Participer à l'instauration d'un climat de confiance et de sécurité au sein de la compétition ;
- 🏆 Faire preuve d'un esprit de sportivité et promouvoir les valeurs du sport tel le respect, le fair-play et la responsabilité.

Serment de l'Arbitre aux Jeux Olympiques :

« Au nom de tous les juges et officiels, je promets que nous remplirons nos fonctions pendant ces Jeux Olympiques en toute impartialité, en respectant et en suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité. »